



Bilan du prix de thèse Gilles Kahn 2018

Patricia Bouyer-Decitre et Pierre Bourhis

Le prix de thèse Gilles Kahn 2018, décerné par la SIF et patronné par l'Académie des sciences, a été attribué à :

THÉO MARY

pour sa thèse « Solveurs multifrontaux exploitant des blocs de rang faible : complexité, performance et parallélisme », soutenue à l'université de Toulouse et préparée à l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT) sous la direction de Patrick Amestoy et Alfredo Buttari.

Les accessits (par ordre alphabétique) ont été décernés à :

PIERRE LAPERDRIX

pour sa thèse « Browser Fingerprinting : Exploring Device Diversity to Augment Authentication and Build Client-Side Countermeasures », soutenue à l'INSA Rennes, sous le sceau de l'Université Bretagne Loire, et préparée à l'Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA), sous la direction de Gildas Avoine et Benoit Baudry.

FABIAN REITER

pour sa thèse intitulée « Distributed Automata and Logic », soutenue à l'université Paris-Diderot et préparée à l'Institut de recherche en informatique fondamentale (IRIF), sous la direction d'Olivier Carton.

Les thèses des lauréats sont accessibles sur le site de la SIF :

<http://www.societe-informatique-de-france.fr/recherche/prix-de-these-gilles-kahn/>

et les différents travaux de thèse sont racontés dans la rubrique « Il était une fois... ma thèse » du blog binaire à l'adresse :

<http://binaire.blog.lemonde.fr/category/une-fois-ma-these/>

Un résumé de chacune de ces thèses vous est également proposé dans les articles suivants de ce numéro de 1024.

Le jury a reçu cette année 41 dossiers couvrant un très large spectre de travaux de recherche et en provenance de nombreux laboratoires de recherche en informatique. Quelques thématiques et laboratoires étaient cependant absents. Nous rappelons donc que ce prix s'adresse à l'ensemble de la discipline informatique et à l'ensemble des laboratoires ou centres de recherche français.

Le jury 2018 était présidé par Patricia Bouyer-Decitre, assistée par Pierre Bourhis, secrétaire du prix. Le jury était constitué de Sihem Amer-Yahia (LIG), Aurélien Bellet (CRISAL), Julien Bourgeois (FEMTO-ST), Gaëlle Calvary (LIG), Arnaud Carayol (LIGM), Guillaume Charpiat (LRI), Johanne Cohen (LRI), Sylvie Coste-Marquis (CRIL), Clément Maria (Inria), Clémentine Maurice (IRISA), Stephan Merz (LORIA), Nicolas Perrin (ISIR), Carine Pivoteau (LIGM), Pascal Poizat (LIP6), Yann Ponty (LIX), Laurent Simon (LaBRI), Damien Stehlé (LIP), Gerson Sunye (LS2N), François Taiani (IRISA), Fabien Tarissan (ISP Cachan), Charlotte Truchet (LS2N).

Merci à toutes les candidates et tous les candidats pour la qualité de leurs travaux et merci aux membres du jury pour leur participation.